

Chèque transformation numérique

Profils : Entreprise

Thématiques : Création et reprise d'entreprise, Développement d'entreprise et projets d'investissement, Économie, Fonds européens, Innovation, Numérique, Transmission et mutation d'activité

La Région Nouvelle-Aquitaine, avec la contribution des fonds confiés par l'Union Européenne, aide financièrement les acteurs économiques qui investissent dans leur transformation numérique.

Ce dispositif d'aide a vocation à être ouvert de manière permanente de façon à accompagner les projets d'entreprises tout au long de la période de programmation des Programmes Opérationnels FEDER-FSE 2014-2020.

Pour l'année 2017, des fonds régionaux ont été votés pour déployer ce nouveau dispositif en complément des fonds FEDER.

Objectifs

La Région Nouvelle-Aquitaine, avec la contribution des fonds confiés par l'Union Européenne, aide financièrement les acteurs économiques qui investissent dans leur transformation numérique.

Ce dispositif d'aide a vocation à être ouvert de manière permanente de façon à accompagner les projets d'entreprises tout au long de la période de programmation des Programmes Opérationnels FEDER-FSE 2014-2020.

Pour l'année 2017, des fonds régionaux ont été votés pour déployer ce nouveau dispositif en complément des fonds FEDER.

Bénéficiaires

Cible prioritaire : les acteurs économiques pour lesquels leur transformation numérique revêt un enjeu stratégique.

Le dispositif vise tous les secteurs d'activité sans exclusion. Les entreprises de la filière numérique ou utilisant déjà massivement les outils numériques ne sont néanmoins pas prioritaires. Les bénéficiaires seront appelés à témoigner auprès de leurs pairs de la mise en œuvre effective de leur transformation numérique engagée.

Modalités

Les conditions d'accès et d'éligibilité

- Ouvert à tous les acteurs ayant une activité économique.
- Avoir un projet de transformation numérique défini, avec une intervention potentielle de prestataire(s) ayant été ciblée et précisément estimée.

Le potentiel bénéficiaire joint obligatoirement les devis correspondant aux prestations prévues. Les dépenses prises en compte correspondent à l'investissement initial lié à la transformation numérique de l'entreprise.

La durée d'éligibilité du projet ne doit pas dépasser 24 mois entre le début et la fin du projet.

Si le projet bénéficie d'une contribution du Feder, les modalités d'intervention sont celles qui régissent le Feder sur chacun des 3 Programmes Opérationnels en vigueur: remboursement d'une partie (%) des dépenses réalisées et acquittées par le bénéficiaire.

Montant

- 50% des dépenses pour un maximum de 150 000€.

Pour candidater, le porteur de projet doit compléter le dossier de candidature en ligne qui comporte un courrier de saisine adressé à Monsieur le Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

Évaluation

Les propositions de candidatures seront évaluées en fonction notamment des critères suivants :

- Pertinence de la stratégie globale mise en œuvre, ambition et potentiel de croissance pour l'entreprise;
- Conformité administrative et financière ;
- Territoire concerné (notamment zones rurales ou quartiers fragiles identifiés dans la politique de la ville) ;
- Degré de maturité du plan de financement, estimation des coûts et part de l'autofinancement.

Les projets déposés sont instruits par la Délégation Numérique.

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être soumis sur la plateforme dématérialisée des fonds européens avec comme intitulé de projet : « Chèque Transformation Numérique Société xxxx ».

Territoire ex-Aquitaine

- En savoir plus

- Déposer un dossier

Territoire ex-Limousin

- En savoir plus
- Déposer un dossier

Territoire ex-Poitou-Charentes

- En savoir plus
- Déposer un dossier

Contact

Pôle Développement Économique et Environnemental - Délégation Numérique

transfonum@nouvelle-aquitaine.fr

Marie-Eve Tayot - Site de Limoges

marie-eve.tayot@nouvelle-aquitaine.fr

Tél : 05 55 45 00 46

Aude Souriau - Site de Poitiers

aude.souriau@nouvelle-aquitaine.fr

Tél : 05 49 55 82 48

Yann Pennec - Site de Bordeaux

yann.pennec@nouvelle-aquitaine.fr

Tél : 05 57 57 74 58